

Chaire EEA 2014

Julia JOUAN

1^{er} PRIX de la meilleure étude, remis le 5 décembre 2014

**Les AOC viticoles face au changement climatique :
exploration des voies d'adaptation par la prospective et l'analyse économique**

Lieu du stage : INRA, UMR Innovation, Montpellier (France)

Maître de stage : Jean-Marc Touzard, directeur de recherche, INRA

Résumé

Le projet LACCAVE vise à étudier de manière globale les conséquences du changement climatique dans le secteur vitivinicole. Le travail réalisé ici s'intéresse plus particulièrement au dispositif des AOC en esquisant ses évolutions possibles et en évaluant les conséquences d'un tel changement sur son efficacité économique. Il s'appuie sur deux outils complémentaires, une analyse économique et un exercice de prospective à l'horizon 2050, afin d'appréhender de manière plus concrète l'avenir de la filière vitivinicole.

Introduction, objectifs

Le secteur agricole se trouve au cœur de la problématique de l'adaptation au changement climatique car il en est à la fois l'un des principaux responsables et l'une des premières victimes. La filière vitivinicole est, elle, considérée comme un modèle d'étude à part entière. D'une part, elle joue un rôle important dans l'économie française, les vins et spiritueux étant le deuxième secteur exportateur français. D'autre part, la filière est caractérisée par une prépondérance des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) liées à des terroirs, et donc des climats particuliers. Or, le changement climatique, avec une élévation des températures moyennes, une modification des régimes pluviométriques et une augmentation des événements extrêmes (sécheresse, grêle, etc.), modifie déjà les caractéristiques de ces terroirs. Le dispositif des AOC, stratégie de différenciation majeure de la filière en France, est ainsi amené à s'adapter au changement climatique. La problématique était donc la suivante : comment le dispositif des AOC évoluera-t-il ? Quelles innovations, aussi bien techniques qu'institutionnelles, pourraient être introduites pour s'adapter ? Son efficacité économique sera-t-elle alors fragilisée ? L'objectif de cette étude est d'évaluer les conséquences du changement climatique sur l'efficacité économique du dispositif des AOC et d'en esquisser des évolutions possibles. Au-delà, ce travail se veut être un véritable outil d'accompagnement des acteurs de la filière vitivinicole à l'adaptation au changement climatique. Il leur fournit des pistes de réflexion sur les devenir possibles du dispositif des AOC, ainsi que sur les conséquences économiques qui pourraient en résulter.

Méthode et données

Deux outils complémentaires ont été couplés, d'une part, l'économie institutionnelle qui sert de base à l'analyse du dispositif des AOC et, d'autre part, la prospective qui permet d'ouvrir le champ des possibles en explorant des stratégies d'adaptation de la filière vitivinicole. Pour l'analyse économique, le modèle des produits de qualité liée à l'origine a permis d'élaborer une grille

d'analyse qualitative de l'efficacité intrinsèque de ce modèle, ainsi que les coûts de transaction présents et futurs qui y sont associés (coûts tels que la recherche d'information, les processus de négociation, etc.). La prospective, quant à elle, se base sur la méthode SYSPAHMM. Quatre stratégies d'adaptation ont ainsi été créées par les experts du projet LACCAVE : conservatrice, innovante, nomade et libérale. A partir de là, un questionnaire basé sur l'analyse économique et sur ces stratégies d'adaptation a été élaboré afin de réaliser des enquêtes auprès d'acteurs de la filière. La première partie du questionnaire s'est focalisée sur la perception du changement climatique et sur les adaptations envisageables. La deuxième partie a été consacrée à la caractérisation du dispositif des AOC grâce à la grille d'analyse. Enfin, la troisième partie a été dédiée à un exercice de prospective où chaque acteur rencontré devait expliquer comment telle stratégie d'adaptation avait pu être développée. Quarante quatre personnes ont été rencontrées qui, en majorité ont, ou ont eu, des fonctions importantes au sein de la filière. Ces enquêtes se sont déroulées à Paris et dans trois régions viticoles, le Languedoc, le Bordelais et la Champagne, afin de prendre en compte la diversité des productions viticoles françaises.

Résultats

Quatre types de résultats ont pu être mis en évidence. Premièrement un panorama des enjeux liés à l'adaptation au changement climatique a été réalisé sous forme de matrices SWOT présentant les forces, faiblesses, opportunités et menaces inhérentes à chaque région viticole étudiée. Deuxièmement, l'analyse économique via la grille précédemment élaborée a permis de conclure quant à l'efficacité du dispositif des AOC de chaque région. Ainsi, d'un point de vue économique, l'AOC champenoise est la plus efficace car elle permet une redistribution efficace de la valeur ajoutée créée aux différents acteurs de la filière (vignerons et maisons de champagne). Le Languedoc, par contre, connaît des difficultés pour créer suffisamment de valeur ajoutée et donc développer ses AOC. En Bordelais, l'hétérogénéité des AOC complexifie l'analyse d'autant plus que la différenciation par le château prend de plus en plus le pas sur la communication par l'appellation. Le troisième type de résultat obtenu est l'ensemble des réactions des acteurs face aux quatre stratégies d'adaptation. Ces réactions serviront pour élaborer des hypothèses nécessaires au projet LACCAVE. Enfin, le quatrième type de résultat décrit quatre évolutions possibles du dispositif des AOC : une non-évolution, une AOC « de luxe », une AOC délocalisable et une disparition des AOC. Une conclusion intéressante est qu'une même stratégie d'adaptation issue de la prospective (conservative/innovante/délocalisable/libérale) peut donner lieu à des évolutions différentes du dispositif des AOC selon les régions. Ceci donne des pistes de réflexion concrètes aux acteurs et pourrait permettre de favoriser une stratégie d'adaptation plutôt qu'une autre.

Originalité, pertinence, approche critique

La méthode d'accompagnement à l'adaptation au changement climatique développée tient son originalité dans l'utilisation de deux outils complémentaires : l'analyse économique et la prospective. Cette dernière permet de pousser les acteurs au-delà de leurs retranchements et de faire ressortir des axes de réflexion minoritaires, des signaux dits « faibles », qui pourraient bouleverser le paysage viticole s'ils advenaient. L'analyse économique, quant à elle, permet d'évaluer, d'un point de vue seulement économique, les différentes tendances qui émergent. En ce sens, ce mélange d'outils créatif et pragmatique est tout à fait pertinent lorsqu'on aborde le problème du changement climatique, où les incertitudes sont toujours très présentes. Ceci est d'autant plus vrai pour la filière

viticole qui est caractérisée par une grande inertie du fait de la nature pérenne de la plante : les grandes adaptations mettront sans doute du temps à émerger. Il est donc nécessaire d'y réfléchir dès aujourd'hui et d'élargir pour cela le champ des possibles, tout en analysant les conséquences économiques de tels bouleversements.

Néanmoins, cette méthode d'accompagnement pourrait être améliorée en utilisant d'autres ressources que la seule économie institutionnelle. Il aurait été ainsi opportun de la compléter par l'économie de la qualité ou l'économie industrielle, par exemple. Enfin, pour aller plus loin dans l'exercice de prospective, il serait également intéressant de comparer les devenir esquissés du dispositif des AOC avec ceux déjà développés dans d'autres régions viticoles dont les climats présents s'approchent de ceux qui sont envisagés à l'horizon 2050.

Opérationnalité

Le travail réalisé se situe à la frontière entre un travail de recherche et une étude à visée entrepreneuriale. En effet, la méthode utilisée est imprégnée de caractéristiques propres à la recherche, favorisant l'exploration, la découverte, plutôt que l'application d'une méthode déjà éprouvée. Néanmoins, des résultats concrets en sont ressortis et pourront être exploités aussi bien par les acteurs de la filière que par les chercheurs s'intéressant au sujet. Par exemple, les analyses SWOT fournissent un état des lieux complet des enjeux de la filière viticole face au changement climatique, et cela dans chaque région. Ceci pourrait encourager à la mise en place d'un programme d'adaptation au changement climatique. Il en est de même pour le travail de prospective qui donne un éclairage plus large et plus innovant sur le sujet. Ainsi, les réponses des quarante-quatre acteurs enquêtés ont permis de générer une vingtaine d'hypothèses pour la prospective plus globale du projet LACCAGE.

Suites

Les suites porteront principalement sur l'exercice de prospective. En effet, dans le cadre du projet LACCAGE, un groupe d'experts de l'INRA, de l'INAO et de FranceAgriMer, travaille sur une étude prospective à l'horizon 2050. Ainsi, les réponses des quarante-quatre acteurs enquêtés ont permis de générer une vingtaine d'hypothèses qui viendront enrichir cette réflexion plus globale. La prospective LACCAGE doit ainsi aboutir avant la fin de l'année 2015, pour la conférence « Paris Climat 2015 ».

Pour en savoir plus

contact : julia.jouan.pro@gmail.com

JOUAN Julia (2014). **Les AOC viticoles face au changement climatique : exploration des voies d'adaptation par la prospective et l'analyse économique**, mémoire de fin d'études d'ingénieur de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, Agrocampus Ouest, soutenu le 19 octobre 2014 à Rennes (France), 83 p.

Projet LACCAGE : **Impacts et adaptations à long terme de la filière viti-vinicole au Changement Climatique**, <http://www1.montpellier.inra.fr/laccage>